

Règlement d'examen (annexe IIb)

Annexe de l'arrêté du 20 juillet 2011.

Baccalauréat professionnel Spécialité TECHNICIEN du bâtiment : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS-œuvre			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Épreuve E1 : Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF	
Épreuve E2 : Épreuve de technologie		4						
Sous-épreuve E21 : préparation et organisation de travaux	U21	2	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF	
Sous-épreuve E22 : analyse technique d'un ouvrage	U22	2	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF	
E.3 : Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel		9						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U31	2	CCF		Ponctuel oral	20min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Mise en œuvre	U32	3	CCF		Ponctuel pratique	14h à 17h.	CCF	
Sous-épreuve E33 : Activités spécifiques et contrôles	U33	2	CCF		Ponctuel pratique	4h à 7h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Économie - Gestion	U34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E4 : Langue vivante étrangère	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
Épreuve E5 : Français, Histoire-Géographie – Education civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	

Sous-épreuve E52 : Histoire – Géographie – E.C.	U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
Épreuve E6 : Arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
Épreuve E7 : Éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) :								
Langue vivante	UF1		Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)	Ponctuel oral	0h20 (1)

1) dont 5 minutes de préparation

2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.